



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete
Groupement suisse pour les régions de montagne
Gruppo svizzero per le regioni di montagna
Gruppa svizra per las regiuns da muntogna

Brougg, juin 2026

10^{ème} réunion de la plate-forme de dialogue recherche - pratique dans l'agriculture de montagne

Excursion : mise en œuvre de l'aménagement du territoire au sein de la zone agricole (LAT2)

Jeudi, 22 octobre 2026, de 09h00 à 15h00
Centre communal, Schwanden, canton de Glaris



photo : SAB

Mesdames et Messieurs,

La révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT2) entraîne un changement considérable au niveau de l'aménagement du territoire, pour les projets prévus en dehors des zones à bâtir. Le mandat politique est clair : moins d'étalement urbain, une meilleure protection des sols et un renforcement de l'agriculture, en tant qu'utilisation principale dans la zone agricole. De plus, on constate à quel point la mise en œuvre sera exigeante, pour les autorités, les exploitations et les services d'aménagement du territoire.

Les cantons sont mis à rude épreuve. Ils doivent gérer activement la croissance des bâtiments et des surfaces imperméabilisées et développer des stratégies de stabilisation appropriées. En outre, il convient de saisir les opportunités offertes par l'approche territoriale, afin de privilégier un développement différencié entre les espaces ruraux, les agglomérations dispersées et les paysages typiques.

Lors de cette conférence, un paysage typique de Glaris, caractérisé par la présence de « granges / étables » servira d'exemple pour illustrer les possibilités existantes et les défis à relever. Nous vous invitons cordialement à participer aux échanges proposés lors de la 10^{ème} réunion de la plateforme de dialogue recherche – pratique dans l'agriculture de montagne.



Programme

- à partir de 09h00 Accueil et café
- 09h45 **Accueil / Introduction et objectifs de la journée**
Thomas Egger, directeur du SAB
- 09h55 **Procédure et état d'avancement de la mise en œuvre de la LAT2 dans le canton de Glaris**
Plan directeur, stratégie de stabilisation, approche par zone, démolition de bâtiments, priorité à l'agriculture
Fabienne Egloff, cheffe du service de développement territorial et géoinformation, GL
- 10h15 **Stratégie agricole régionale du canton de Glaris (SAR)**
La SAR présente les possibilités de développement de l'agriculture et de l'espace rural dans le canton de Glaris. Informations sur la stratégie, les mesures et la mise en œuvre.
Markus Richner, chef du département de l'agriculture, GL
- 10h35 **Projet pilote de développement territorial durable « Paysages de granges » du canton de Glaris**
Le projet présente des pistes et des potentiels pour une réaffectation de qualité ainsi que des propositions concrètes pour un développement à long terme des « paysages de granges (Gaden) » et, par conséquent, la préservation de leur existence.
Reto Fuchs, Atelier Freienstein / Enrico Celio, incolab ; responsables du projet
- 10h55 Déplacement à pied vers le hameau de Thon, Schwanden
- 11h15 **Visite du « paysage de granges (Gaden) » aux alentours du hameau de Thon, avec les informations suivantes**

Explications détaillées et illustrées sur le projet pilote de développement territorial durable « paysage de granges (Gadenlandschaften) »
Reto Fuchs, Atelier Freienstein / Enrico Celio, incolab

Les constructions qui imprègnent le paysage et les arguments en faveur de leur préservation
Rahel Marti, codirectrice de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage

Besoins et avantages pour l'agriculture
Association paysanne glaronaise
- 12h45 **Apéritif dînatoire**
Centre communal, Schwanden
- 13h30 **Expériences de l'association schür.li**
L'association a pour but la préservation d'un patrimoine culturel qui façonne le paysage
Michael Gehret, président de schür.li
- 13h40 **Défis et souhaits de la commune de Glaris Sud**
Commune de Glaris Sud
- 13h50 **Dialogue et discussion plénière**
Les questions suivantes serviront de point de départ à la discussion.
 - Dans quelle mesure le paysage culturel doit-il être préservé et quels changements sont acceptables ?
 - Quelle utilisation (ou réaffectation) des bâtiments existants est possible, envisageable et tolérable ?
 - Quelle est l'importance et la valeur des anciens bâtiments pour la biodiversité ?
 - Comment résoudre le conflit d'objectifs ?
 - Quels sont les principaux obstacles et défis ?
 - Quelles sont les attentes de la pratique vis-à-vis de la recherche ?*Modération : Thomas Egger, directeur SAB*
- 15h00 **Bilan de la journée**, définition de la suite des opérations
Thomas Egger, directeur SAB
- 15h15 Fin



Objectifs de la réunion

Cet événement doit permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Poursuivre la diffusion d'informations et des connaissances acquises concernant la mise en œuvre de la LAT2
- Mise en évidence des opportunités et des risques liés à l'approche par zone à l'exemple d'un « paysage de granges (Gaden) »
- Formulation de recommandations d'action : comment mettre en pratique les nouvelles conditions-cadres ? Quelles questions restent en suspens ? Dans quels domaines la recherche pourrait-elle apporter une contribution ?

Informations pratiques Lieu de la conférence

Centre communal de Schwanden, Schulhausstrasse 6, 8762 Schwanden GL

Accès en transports publics

Berne via Olten et Zurich, gare de Schwanden GL
Berne via Olten et Zurich, gare de Schwanden GL

Arrivée à 8h54 → bus n° 542, 9h02
Arrivée à 9h24 → transport organisé*

Départ

Arrêt de bus «Schulhausstrasse», départ à 15h21
Gare de Schwanden GL via Zurich et Olten, Berne

Départ à 15h34 → transport organisé

*Arrivée en transports publics : veuillez indiquer lors de votre inscription si vous avez besoin d'un transport entre la gare et le centre communal.

Accès en voiture

Sortie d'autoroute 44-Niederurnen en direction de Niederurnen/Klausen/Glarus/Näfels. Continuer ensuite sur l'A17 Niederurnen jusqu'à Glarus Sud/Schwanden. Des places de stationnement sont disponibles près du centre communal.

Traduction

Les exposés présentés dans la salle de conférence seront traduits à l'aide d'une application d'IA. Vous pouvez suivre la traduction, soit sous forme de textes sur votre ordinateur portable ou votre smartphone, soit sous forme orale via votre smartphone. Dans ce dernier cas, n'oubliez pas de prendre vos propres écouteurs (EarPods) pour votre smartphone.

Coûts

Participation aux frais de CHF 90.00. Les frais d'inscription seront facturés.

Les annulations sont acceptées sans frais jusqu'au 9 octobre. En cas d'annulation tardive, nous serons contraints de facturer l'intégralité des frais.

Inscription

Inscription : Se fait via le code QR. Le nombre de participants est limité ; les inscriptions seront prises en compte selon leur ordre de leur réception.

Date limite d'inscription : **Vendredi, le 9 octobre 2026**



**Prochaine rencontre : 26 janvier 2027
à la BFH-HAFL à Zollikofen**

Vous trouverez de plus amples informations sur la plate-forme de dialogue recherche – pratique dans l'agriculture de montagne, sur la page du [Plate-forme de dialogue - S A B](#)